

**Affiché le 29/11/2021**

**L'an deux mille vingt et un le 13 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SAINTE EULALIE D'OLT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle la du conseil, sous la présidence de Christian NAUDAN, Maire.**

**Présents :**Christiane ALIQUOT, François CLAUZEL, Rachel COUTRERAS,Romain COURTIAL Cécile DA SILVA,Pauline DOMERGUE, Michel MARCHET, Roland MIQUEL, , Mathieu SOLIGNAC.

**Absents excusés :**MIQUEL Roland

La séance qui est plénière débute à 20h30.

### **Boulangerie**

Nous avons reçu les premiers éléments par Aveyron ingénierie, qui a également effectué le métrage du bâtiment. Une discussion a également eu lieu avec Roland da Silva samedi qui se montre intéressé, ce qui présente des garanties avantageuses de sérieux pour la reprise. L'objectif idéal serait de récupérer le garage "Rouquette" pour y installer le labo de la boulangerie, ce qui dégagerait la surface de l'actuel labo pour installer un bar. Christian prévoit de prendre contact avec le fils Rouquette au plus vite. Avec Jean Yves, les choses pourraient se compliquer, il semble qu'il ait engagé la vente du garage séparément comme il l'avait laissé entendre. Il sera peut-être nécessaire de faire jouer le droit de préemption pour éviter que la boulangerie disparaisse.

### **Discussion Tarif de location de la salle la Vabre**

Le nouveau tarif sera applicable pour les locations à partir du 1er janvier. Les demandes de réservation déjà faites pour 2022 devront être informées rapidement du changement de tarif.

Nouveaux tarifs:

Pour les associations du périmètre alentour ou d'intérêt général

-location à but non lucratif 8€ / demie journée - 15€ journée

-location à but lucratif 50€ / journée, ménage compris

Pour les particuliers et les associations hors périmètres les locations sont ménage compris :

-Encaulats 180€ Week End 270€

-Assos hors périmètre et particuliers extérieurs 300€ Week End 450€

Le tarif de location de la cuisine est maintenu mais inclut désormais le ménage soit 60€.

### **PLUI**

Ce que cache cet affreux acronyme signifie plan local d'urbanisation intercommunal. La commune dispose déjà d'un PLU qui commence à dater, PLU qui définit les principales règles d'urbanisme locales.

[Lien vers le PLU de Sainte Eulalie sur le géoportail du gouvernement](#) (cliquer pour ouvrir)

La réglementation nationale impose désormais d'élaborer les PLU au niveau des communautés de communes, les PLUI. Pour ce qui concerne la nôtre, la CCCA, vous trouverez en pièce jointe une note qui explique le lancement de la démarche.

Ce qu'il faut retenir :

- l'élaboration du PLUI devrait s'achever au cours de l'année 2024

- dès maintenant et jusqu'à l'arrêt du projet, le public peut faire connaître ses observations au fur et à mesure de l'élaboration du PLUI en les consignants dans un registre ouvert à cet effet à la mairie, aux heures et jours habituels d'ouverture. Enfin, pour celles et ceux ne pouvant se déplacer, il est également possible de les adresser par courrier postal à l'attention de Monsieur le Président – Communauté de communes DES CAUSSES A L'AUBRAC 3 place de la Fontaine - Coussergues 12310 PALMAS D'AVEYRON.

Fin de séance 22H